



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E123655

VALABLE JUSQU'AU 09/05/2024

ÉDITÉ LE 07/03/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/07/2007

Forme juridique : SARLU

Capital : 120 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX

Siret : 498 874 833 00029

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 0059193

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 128 707 197

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 128 707 197

Situation fiscale et sociale : A jour au 07/03/2023

Raison sociale : PION AURELIEN

2 RUE DES CHARPENTIER
ZAC DE BELLOC
33340 LESPARRE MEDOC

Téléphone : 05 56 09 67 90

Portable : 06 65 35 69 88

Site Internet :

E-mail : aurelien.pion@orange.fr

Responsabilité légale :
PION AURELIEN GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|--|----------------------|
| 3101 | Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE | 10/05/2020 |
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 16/09/2021 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 16/09/2021 |
| o Fenêtres de toit | 01/01/2021 |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021 |
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur | 01/01/2021 |
| o Isolation des combles perdus | 01/01/2021 |

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC
BATIMENT 8
4, AVENUE DE CHAVAILLES
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.